

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2024–2025

23 AVRIL 2025

COMPTÉ RENDU INTÉGRAL

COMMISSION PLÉNIÈRE DU MERCREDI 23 AVRIL 2025 (APRÈS-MIDI)

TABLE DES MATIÈRES

1	Congés et absences	3
2	Approbation de l'ordre du jour	3
3	Présentation des lignes directrices du conclave budgétaire relatif à l'ajustement du budget pour l'année 2025	3
3.1	Discussion.....	3

VERSION PROVISOIRE

Présidence de M. Benoît Dispa, président.

La commission plénière est ouverte à 14h10.

Le procès-verbal de la dernière séance est déposé sur le bureau.

M. le président. – Mesdames, Messieurs, la commission plénière est ouverte.

1 Congés et absences

M. le président. – Ont prié d’excuser leur absence à la présente séance: Mme Van Walle, ainsi que MM. Dewez, Mugemangango, Segers et Dodrimont, pour raisons de santé; Mme De Re, en congé de maternité; MM. Witsel et Devin, pour raisons personnelles.

2 Approbation de l’ordre du jour

M. le président. – Conformément à l’article 7 du règlement, la Conférence des présidents, en sa réunion du jeudi 17 avril 2025, a procédé à l’élaboration de l’ordre du jour de la commission plénière de ce mercredi 23 avril 2025.

Personne ne demandant la parole, l’ordre du jour est adopté.

3 Présentation des lignes directrices du conclave budgétaire relatif à l’ajustement du budget pour l’année 2025

3.1 Discussion

M. le président. – L’ordre du jour appelle la présentation des lignes directrices du conclave budgétaire.

La parole est à Mme Degryse, ministre-présidente.

Mme Élisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l’Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-françophones. – Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, ma volonté, et celle du gouvernement, en prenant la parole devant vous aujourd’hui est d’être transparente et de vous dresser un état des lieux aussi précis que possible de la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la base des données budgétaires dont nous avons connaissance. Même si, et j’insiste particulièrement sur ce point, elles ne sont encore que provisoires. Cela peut paraître rébarbatif ou assommant, mais la situation l’exige. Je regrette les fuites et leur instrumentalisation de ce week-end, car j’ai voulu vous réserver ce moment. Je regrette également les fuites de ce jour, par quelqu’un de mal informé puisque cette piste n’est pas sur la table du gouvernement. Je ne serai pas une agitatrice de peurs, mais une chercheuse de solutions pour le bien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de ses politiques essentielles pour tous les Wallons et Bruxellois. Je

veux néanmoins être franche. Je n'irai donc pas par quatre chemins et je dois vous le dire: la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est très problématique.

Dans un souci de transparence et de pédagogie, j'aborderai ici avec vous, aujourd'hui, les comptes 2024, la méthode de travail ayant présidé à la rédaction du budget initial 2024 et de son ajusté, avant de vous expliquer les conséquences sur le budget initial 2025 et son ajusté à venir.

Ce matin, M. Crampont m'a interrogée sur les premières estimations des comptes 2024. Je me suis permise de lui demander d'attendre cette commission plénière pour lui répondre. La question posée est néanmoins déterminante pour comprendre la situation budgétaire dans laquelle nous nous trouvons.

Je suis dès lors convaincue que la réponse que je vais vous apporter intéressera non seulement celles et ceux parmi vous qui suivent de près les enjeux budgétaires, mais également l'ensemble d'entre vous.

Ce qui est en jeu, ce ne sont pas des données comptables, mais la capacité de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'assurer le fonctionnement de son enseignement, de garantir l'accès à des études supérieures de qualité, d'investir dans ses infrastructures – notamment scolaires –, de soutenir les acteurs culturels, d'offrir un accueil de qualité à la petite enfance, d'accompagner le développement des jeunes – particulièrement ceux en difficulté. Ce qui est en jeu, c'est le maintien de nos services publics et des missions essentielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

J'insiste sur le fait que les données relatives aux réalisations de 2024 dont nous disposons sont encore provisoires. En général, une amélioration est constatée entre les résultats provisoires et les résultats définitifs. L'ampleur de l'écart entre les prévisions budgétaires et les réalisations provisoires est toutefois telle qu'il serait inconcevable d'attendre les données définitives pour réagir.

Comme vous pouvez le constater sur le tableau projeté, le solde SEC (système européen de comptes nationaux et régionaux) de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 2024 est estimé provisoirement à -1,504 milliard d'euros, soit plus de 500 millions d'euros de moins que le montant de -999 millions d'euros que mon prédécesseur avait fait acter lors du budget initial 2024, mais aussi – je le reconnais pleinement – un écart de plus de 350 millions d'euros par rapport au solde du budget ajusté de 2024.

Comment expliquer l'ampleur de ce dérapage par rapport à un budget pourtant voté en toute fin d'année 2024, quelques mois à peine après notre entrée en fonction? Pour bien comprendre, permettez-moi d'analyser de manière détaillée le budget ajusté de 2024.

En ce qui concerne les recettes, nous avons déjà acté dans le budget ajusté de 2024 une réduction des recettes institutionnelles de 136,7 millions d'euros,

partiellement compensée par des hausses de recettes diverses. Nous constatons aujourd'hui une baisse complémentaire des recettes de 105,5 millions d'euros entre les comptes provisoires et le budget ajusté de 2024.

Cela s'explique principalement par la non-perception de 35 millions d'euros du produit de la vente des fréquences analogiques inscrite au budget initial 2024, en raison de la persistance du blocage de la négociation entre les Communautés et le pouvoir fédéral sur la clé de répartition. J'espère que cette question pourra être réglée dans les prochains mois. J'ai répondu à une question à ce sujet ce matin même. Il me paraît en tout cas fondamental de maintenir notre position. Sur ce point, je m'inscris dans la continuité de mon prédécesseur et j'ai maintenu une prévision de recettes équivalentes lors de l'élaboration du budget initial 2025. Il est essentiel que la Fédération Wallonie-Bruxelles défende ses droits à une juste part de ces recettes.

Cela s'explique aussi par le remboursement prévu, mais qui n'a pas été exécuté, de 37,6 millions d'euros en provenance du SACA CUR. Cela n'a toutefois pas d'impact sur notre résultat SEC puisqu'il s'agit d'un transfert interne. Cela signifie par contre que ce montant vient gonfler l'estimation de la sous-utilisation du périmètre puisque ce SACA en fait partie. J'y reviendrai.

Cela s'explique enfin par une baisse des recettes reçues de l'Europe dans le cadre du Plan de relance, partiellement compensée par la hausse d'autres recettes européennes. Cette baisse n'a toutefois elle aussi aucun impact sur notre résultat SEC puisque ces recettes sont neutralisées par une correction SEC de même valeur pour tenir compte du fait qu'il s'agit de recettes obligatoirement affectées aux dépenses réalisées dans le cadre de ce Plan de relance. Il s'agit en grande partie des investissements dans les bâtiments scolaires.

Ces différentes baisses sont partiellement compensées par une perception plus élevée que prévu des recettes de fonds budgétaires. Cela représente une variation de +29 millions d'euros qui compense presque entièrement la seule baisse significative de recettes ayant un impact sur notre solde SEC: la non-perception des 35 millions d'euros prévus pour les fréquences analogiques. C'est complexe et technique, je vous avais prévenus.

L'explication du dérapage en 2024 ne trouve par conséquent pas sa source du côté des recettes.

À première vue, elle ne se situe pas non plus du côté des dépenses du ministère, puisque ces dernières sont en baisse de 137 millions d'euros par rapport à l'ajustement budgétaire de 2024. Toutefois, tant le budget initial que le budget ajusté prévoient une sous-utilisation des crédits d'un peu plus de 160 millions d'euros.

J'avais, pour le budget ajusté de 2024 et le budget initial de 2025, repris la méthode de mon prédécesseur qui fixait cette sous-utilisation autour de 1,1 % des dépenses. Or, il apparaît que la sous-utilisation de 161,6 millions d'euros prévue

est plus importante que le montant des dépenses effectivement non réalisées, à savoir 137,2 millions d'euros. La différence s'élève donc à 24,4 millions d'euros pour 2024.

Une seconde explication se situe du côté des corrections SEC pratiquées afin de se conformer aux règles comptables européennes. Les corrections relatives au financement européen viennent neutraliser des variations de recette et n'ont donc aucun impact. Il faut toutefois noter une variation de 29,5 millions d'euros, car mon prédécesseur avait estimé que les dépenses liées aux inondations pouvaient être neutralisées, dépenses dont l'Institut des comptes nationaux (ICN) ne tient pas compte. Ensuite, deux variations liées à la prise en considération de notre dette pour environ -40 millions d'euros.

L'administration a, depuis lors, affiné sa méthode, de sorte que de telles variations, liées notamment au moment de l'année où nous réalisons nos activités de refinancement et à l'évolution de l'inflation, devraient être réduites.

Par ailleurs, entre le budget initial de 2024 et le budget ajusté de 2024, une correction positive a été faite, de l'ordre de 97,2 millions d'euros. En effet, afin de prendre en considération une recommandation de la Cour des comptes, nous avons versé en décembre 2024, plutôt qu'en janvier 2025, la douzième tranche des allocations de fonctionnement des universités, ainsi que la subvention exceptionnelle au CHU de Liège, et nous avons neutralisé le versement des versements équivalents faits en janvier 2024, mais correspondant à des droits constatés en 2023.

À ce stade, l'ICN a limité cette correction à 8 millions d'euros. Toutefois, des discussions se poursuivent à ce sujet entre l'administration et l'ICN.

La troisième explication de l'écart constaté est de loin la plus importante. Elle est à rechercher dans ce périmètre dont je vous ai parlé à plusieurs reprises, mais tout le monde n'est peut-être pas familier avec ce que couvre cette expression.

Le périmètre, c'est le regroupement de toutes les entités dont le financement dépend de manière déterminante de la Fédération Wallonie-Bruxelles et que l'ICN considère dès lors dans notre périmètre de consolidation budgétaire. Du point de vue de la comptabilité européenne, les dépenses de ces entités, qui vont des fonds gérant les investissements dans les bâtiments scolaires à la RTBF et aux établissements d'enseignement supérieur, en passant par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), Wallonie-Bruxelles Enseignant (WBE) ou le Fonds de la recherche scientifique (FNRS), sont dès lors tout autant les dépenses de la Fédération que celles de l'administration, ce qui n'est pas sans créer des malentendus, puisque ces entités disposent bien souvent d'une autonomie importante.

C'est donc au sein de ce périmètre qu'il faut rechercher la principale raison du dérapage constaté et, plus particulièrement, dans l'estimation de la sous-utilisation au sein de celui-ci.

En effet, depuis 2020, mon prédécesseur s'efforçait d'anticiper le fait que les entités du périmètre présentent des résultats comptables plus favorables que leurs prévisions budgétaires, parce qu'elles sous-estiment leurs recettes ou parce qu'elles surestiment les dépenses qu'elles pourront réaliser. Cette pratique doit ainsi permettre que nos propres budgets reflètent mieux nos futurs comptes. C'est toutefois un exercice d'estimation difficile et qui doit être fait avec prudence.

Or, après analyse des chiffres en ma possession, j'ai récemment constaté que, lors de l'établissement du budget initial de 2024, mon prédécesseur a modifié la méthode d'estimation de cette sous-utilisation: alors que, pour les budgets précédents, il fondait son estimation sur la moyenne des sous-estimations sur les sept dernières années, il a cette fois tenu compte de la moyenne des quatre années antérieures uniquement.

L'analyse des soldes SEC pour l'année 2024 révèle actuellement des écarts significatifs entre les prévisions budgétaires et les exécutions provisoires. Le solde SEC, initialement estimé à 272 millions d'euros, s'établit actuellement à 114 millions d'euros après correction, soit une différence de 158 millions d'euros.

Cette variation s'explique principalement par une sous-utilisation des budgets moins importante qu'escomptée. En effet, alors qu'une sous-utilisation de 460 millions d'euros était anticipée pour 2024, dont 177 millions d'euros pour l'enseignement supérieur et 283 millions d'euros pour les autres organismes du périmètre, la sous-utilisation effective n'atteint que 314 millions d'euros. Cela représente un écart de 146 millions d'euros par rapport aux prévisions initiales, alors même que le solde du périmètre est positivement touché par le non-remboursement des réserves du CUR, qui est un service administratif à comptabilité autonome (SACA). Si le remboursement avait été effectué, l'écart aurait été supérieur à 180 millions d'euros!

Certes, ces chiffres sont basés sur des données provisoires et l'expérience montre qu'une amélioration est généralement constatée entre l'estimation provisoire et la clôture définitive des comptes. Il est donc tout à fait possible que je puisse être plus rassurante lorsque les chiffres définitifs seront en ma possession. Toutefois, si je fonde mon jugement sur les données disponibles actuellement, je dois constater que le changement de méthode opéré en 2024, s'il a permis de présenter un solde SEC qui restait de justesse inférieur à 1 milliard d'euros, semble avoir été une erreur ou en tout cas un excès d'optimisme. En effet, cette erreur n'a pas seulement des conséquences sur le budget initial de 2024; elle a aussi une incidence sur le budget ajusté de 2024 et le budget initial de 2025, réalisés sur la base de la même méthode.

Lors des débats budgétaires, j'avais déjà fait part de mes doutes sur cette méthode qui me semblait audacieuse, dès lors que la moyenne des quatre dernières années était fortement affectée par l'année de la Covid-19 et qu'il me semblait probable que nous allions observer une accélération des investissements,

notamment des universités qui doivent respecter leurs obligations pour la décarbonation. Ne disposant toutefois pas encore de l'estimation des réalisations de 2024 et manquant dès lors de recul, je m'étais contentée, en concertation avec le comité de monitoring, de réduire progressivement ces hypothèses de sous-utilisation dans la trajectoire pluriannuelle. J'avais également annoncé, dans l'exposé général du budget initial de 2025, que l'évolution de la sous-utilisation ferait l'objet d'un contrôle et pourrait conduire à un changement de méthode au cours de la législature... Nous y sommes!

La prudence budgétaire demande que cette modification soit opérée rapidement, c'est-à-dire dès l'ajustement budgétaire de 2025. Il y va de la crédibilité de nos prévisions budgétaires et, surtout, de notre capacité à conserver la confiance des marchés financiers. J'ai dès lors demandé à l'administration, en amont des travaux budgétaires actuels, de proposer au gouvernement des recommandations sur la base de son analyse du dérapage observé dans les réalisations provisoires de 2024.

Dès lors, en amont des travaux budgétaires actuels, j'ai demandé à l'administration de proposer au gouvernement des recommandations sur la base de son analyse du dérapage observé dans les réalisations provisoires 2024. Compte tenu de ces recommandations, il a notamment été décidé de ne plus neutraliser les dépenses liées aux inondations dans les corrections SEC, mais aussi de revoir les estimations des corrections liées à la gestion de la dette. Il a surtout été décidé de modifier l'estimation des sous-utilisations comme suit: pour le ministère, la sous-utilisation est désormais fixée à 0,9 % des dépenses plutôt que 1,1 %; pour le périmètre, elle se base à nouveau sur les sept dernières années. Présentant une sous-utilisation anormalement importante, l'année Covid-19 est actuellement neutralisée. Le monitoring de ces sous-utilisations sera poursuivi et la méthode à nouveau affinée si cela se révèle nécessaire.

Ces modifications méthodologiques peuvent paraître très techniques, mais elles sont indispensables pour que nos prévisions budgétaires reflètent au mieux la situation financière réelle de notre Fédération. Vous l'aurez cependant compris, elles modifient considérablement le cadre de l'ajustement budgétaire que nous sommes en train de réaliser. Par conséquent, je vais vous présenter les données budgétaires à notre disposition au moment de commencer nos discussions pour cet ajustement 2025. Comme vous le voyez sur le tableau projeté, le solde provisoire acté lors de la réunion du comité de monitoring du début du mois d'avril présente une dégradation de 336 millions d'euros par rapport au budget initial 2025. Un examen plus attentif des différences entre le budget initial 2025 et les données du comité de monitoring met en évidence que, tant les recettes que les dépenses, ont été marquées par la hausse des prévisions de l'inflation.

Au mois de septembre dernier, le Bureau fédéral du Plan (BFP) annonçait en effet une inflation de 1,9 %, mais il a revu à la hausse de 0,9 % ses prévisions au

mois de février pour atteindre 2,8 %. Si cette hausse est neutralisée, une augmentation complémentaire des dépenses est constatée, notamment dans les articles budgétaires (AB) de traitement de l'enseignement. Toutefois, l'écart avec les prévisions – près de 25 millions d'euros – est tout à fait normal en regard de la masse que représente ce poste, soit près de la moitié du budget. De plus, les dernières prévisions du BFP annoncent un dépassement de l'indice pivot un mois plus tard que ce qu'il annonçait lorsque nous avons commencé nos travaux budgétaires. Combiné à quelques corrections techniques réalisées par l'administration, ce déplacement d'un mois devrait permettre de réduire ce différentiel. Les dépenses de l'administration centrale paraissent donc avoir été bien estimées lors de l'élaboration du budget initial 2025. C'est une excellente nouvelle.

Un premier élément plus significatif de l'écart constaté est l'impact du changement d'estimation de la sous-utilisation des dépenses de l'administration centrale. Conformément à la décision prise, cette sous-utilisation a été évaluée à 0,9 % des dépenses plutôt qu'à 1,1 %.

Cela conduit à acter une différence d'environ 30 millions d'euros, ce qui n'est pas rien. Un écart de 50 millions d'euros est également constaté dans les corrections SEC, principalement en raison d'une neutralisation plus importante des recettes du Plan de relance européen et d'une estimation plus précise des corrections liées à la gestion de la dette, estimation proposée par l'administration alors que nous manquions de données fiables à ce propos lors de l'élaboration du budget initial pour 2025. Comme en 2024, c'est dans le périmètre que se trouvent les variations les plus importantes. Le solde du périmètre hors sous-utilisation se dégrade en effet de 120 millions d'euros, essentiellement en raison d'une très forte hausse des investissements dans l'enseignement supérieur. Cette hausse des investissements est en soi une excellente nouvelle, puisqu'il est essentiel que les universités et les hautes écoles contribuent aux efforts de décarbonation, mais aussi parce qu'ils généreront des économies d'énergie indispensables pour assurer la soutenabilité financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des acteurs qui en relèvent.

De plus, si nous n'étions pas soumis aux règles d'une comptabilité européenne dont il est parfois difficile de comprendre la logique, ces investissements poseraient d'autant moins de problèmes qu'ils sont parfois financés par les réserves que les universités ont affectées à cette fin depuis plusieurs années. Un capital financier est simplement transformé en un capital immobilier. D'ailleurs, nous nous attendions à ce que les établissements d'enseignement supérieur entrent dans un cycle d'investissements. L'accélération annoncée est toutefois plus forte que ce à quoi nous nous attendions. C'est pourquoi le cabinet a entrepris de nouer un dialogue constructif avec les établissements dont les investissements ont augmenté le plus fortement, afin de vérifier si le calendrier de réalisation de ceux-ci leur semblait toujours réaliste ou si certains travaux risquaient de prendre du retard. Je souhaite bien évidemment que ce dialogue puisse conduire à une

collaboration étroite nous permettant de soutenir ces investissements, mais aussi de pouvoir mieux les anticiper dans nos prévisions budgétaires.

Le dernier élément expliquant l'écart de 336 millions d'euros est le plus problématique. C'est l'impact estimé à 111 millions d'euros du changement de méthode pour évaluer la sous-utilisation dudit périmètre. Si on additionne ces 111 millions d'euros aux 30 millions d'euros liés à l'estimation de la sous-utilisation des dépenses de l'administration et aux 31 millions d'euros de la correction SEC pour les intérêts payés courus, on constate que 172 millions d'euros, soit plus de la moitié de l'écart des 336 millions d'euros trouvent leur origine dans les révisions méthodologiques prises en réponse au dérapage constaté dans les réalisations provisoires de 2024. Sans ces révisions et sans la hausse des investissements pour près de 100 millions d'euros dans l'enseignement supérieur, l'ampleur de notre ajustement budgétaire serait parfaitement normale.

Cependant, l'écart entre le budget ajusté de 2024 et les réalisations provisoires nous invite à opter pour des méthodes moins optimistes que celles choisies en fin de législature précédente. Nous ne pouvons pas prendre le risque de nous leurrer sur notre situation budgétaire et de laisser déraiser les finances publiques. En fait, cette situation budgétaire n'est pas plus grave aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. La différence est que je vous invite à mettre de nouvelles lunettes: nous devons cesser d'être myopes et avoir le courage de regarder cette réalité budgétaire telle qu'elle est.

Souvenez-vous, il y a quatre mois, j'ai comparé la Fédération Wallonie-Bruxelles à un paquebot naviguant dans l'Arctique et filant droit vers un iceberg. Nous nous apercevons aujourd'hui que les outils de navigation dont nous disposions étaient déficients. Nous sommes plus près de l'iceberg que nous ne le pensions. Nous devons réagir de toute urgence si nous voulons éviter la collision. Notre problème est en définitive simple à comprendre: nous avons 13,5 milliards d'euros de recettes et nous dépensons 15 milliards d'euros. C'est évidemment intenable!

Un paquebot n'est toutefois pas un canot à moteur capable de modifier sa trajectoire brusquement. Nous ne pourrions pas effacer ce déficit en une seule législature. Nous ne pourrions pas non plus corriger en un seul ajustement budgétaire un écart de 336 millions d'euros par rapport au budget initial. Je n'ai pas vocation à manier la tronçonneuse. Mon objectif, et celui du gouvernement, est de préserver les services publics, pas de les mettre à mal. Ma volonté, et celle du gouvernement, est de défendre le système éducatif, de favoriser l'éclosion de nouveaux talents, d'accompagner les familles, de prendre soin des jeunes en difficulté et d'investir dans la décarbonation. Mais nous ne pourrions encore le faire demain que si nous assumons aujourd'hui notre responsabilité budgétaire.

C'est pourquoi le gouvernement entend résorber en partie l'écart constaté de 336 millions d'euros dès cet ajustement budgétaire. Pour y arriver, nous comptons sur les dernières prévisions relatives à l'indexation du BFP et sur une

meilleure coordination des investissements dans l'enseignement supérieur. Cependant, ne nous leurrions pas: de nouvelles économies seront nécessaires. L'effort complémentaire identifié aujourd'hui s'ajoute en effet à la nécessité de stabiliser les finances.

En effet, l'effort complémentaire identifié aujourd'hui s'ajoute à la nécessité de stabiliser notre déficit. La combinaison de la baisse démographique, de l'augmentation de la responsabilisation des pensions et de la charge croissante des intérêts de la dette représente une perte d'un milliard d'euros parmi les moyens disponibles sur l'ensemble de la législature. La stabilisation de la dette est donc une gageure, mais c'est un objectif nettement plus réaliste que le retour à marche forcée vers l'équilibre que propose le Conseil supérieur des finances (CSF) dans son dernier avis sur la répartition du plan budgétaire, que la Belgique a soumis à la Commission européenne voici un mois. Il s'agit surtout d'un objectif plus respectueux de la nature des services publics dont nous assurons le financement. C'est aussi un objectif que nous pouvons poursuivre parce que la Région wallonne, dans le cadre de la trajectoire commune que nous avons définie au mois de juillet dernier, s'est engagée à faire un effort plus important que celui proposé par le CSF.

Notre intention reste donc de tenir nos engagements et de stabiliser le déficit aux alentours de 1,2 milliard d'euros à la fin de la législature. Cela demandera sans doute d'ajuster la trajectoire budgétaire que nous nous étions fixée, mais la destination finale ne peut changer. Or, nous en sommes actuellement très éloignés. C'est pourquoi, au-delà de la réalisation d'un ajustement budgétaire, nous devons lancer dès aujourd'hui la préparation du budget initial 2026. Notre souhait est d'organiser sans attendre les groupes de travail qui permettront d'évaluer chaque dépense et sa justification.

Contrairement à ce que nous espérions, aucun secteur ne pourra être immunisé. Il est également clair que nous ne pourrions pas simplement demander aux acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles de faire mieux avec moins. Nous chercherons évidemment à réduire les éventuels gaspillages, à trouver une plus grande efficacité et à simplifier les démarches administratives, mais nous devons aussi nous demander s'il n'est pas nécessaire de renoncer à certaines politiques. Nous devons aussi faire preuve de créativité, imaginer des solutions innovantes et réfléchir à la manière de réaliser certaines de nos missions. C'est un travail en profondeur et sans tabou que nous devons entreprendre. Pour ce faire, nous avons l'intention de nous faire accompagner par un comité d'experts de haut niveau. Leur appui et leur crédibilité personnelle permettront de renforcer la confiance dans la qualité de nos travaux, mais aussi d'apporter un regard extérieur sur nos politiques publiques et une connaissance de la manière dont les mêmes missions sont réalisées dans d'autres pays.

J'ai surtout l'espoir que l'ensemble des acteurs attachés à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à ses missions, qui la font vivre au quotidien et qui sont les mieux

placés pour identifier comment et dans quels domaines des économies peuvent être réalisées, prennent conscience qu'ils sont les premiers concernés par la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les mesures que nous annoncerons seront difficiles; j'en suis la première désolée. Toutefois, il ne sert à rien de reprocher au médecin de nous annoncer que nous sommes malades. J'en appelle à la responsabilité et à la solidarité de toutes et tous. Nous sommes tous, passagers ou membres de l'équipage, à bord d'un paquebot qui file vers un iceberg. Ce n'est qu'en coopérant et en unissant nos efforts que nous redresserons la barre. J'invite donc tous les acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles à s'interroger sur les économies qui peuvent être réalisées à leur niveau et à nous partager leurs propositions. Je leur écrirai d'ailleurs en ce sens. Seuls les efforts des uns rendront acceptables ceux des autres et permettront à chacun, en dépit de la difficulté que cela représente, d'avoir le sentiment que les efforts demandés ont du sens et sont équitables.

Cependant, je ne me fais pas d'illusions. Mon gouvernement et moi-même serons fortement critiqués et contestés, tant par l'opposition que par la rue. C'est normal et inévitable. Nous n'espérons pas être applaudis. Mais si, en dépit des difficultés, nous parvenons à ce que les efforts demandés aient du sens et soient répartis de manière équitable, j'aurai le sentiment que nous aurons été à la hauteur de notre responsabilité. Le sens et l'équité sont les boussoles qui doivent nous guider aujourd'hui et qui peuvent encore nous permettre d'éviter l'iceberg.

M. le président. – Je suspends la commission plénière jusqu'au terme de la séance plénière.

La commission plénière est suspendue.

– *La commission plénière est suspendue à 14h35 et reprise à 16h20.*

M. le président. – La commission plénière est reprise.

La parole est à M. Casier.

M. Martin Casier (PS). – Madame la Ministre-Présidente, j'ai tenté, comme vous nous l'avez proposé, de regarder ce budget sous un autre angle de la manière la plus objective possible. Avant de parler du fond, j'aimerais aborder la méthode. En effet, vous nous avez présenté un état budgétaire à politique constante de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Même si cette solution a été jugée quelque peu inhabituelle lors de la conférence des présidents, nous avons accepté de nous prêter à l'exercice. Malheureusement, nous n'avons reçu en amont aucun document chiffré, ni aucune analyse que nous aurions pu contester ou approuver.

Ces conditions limitent évidemment le débat parlementaire auquel nous nous apprêtons à participer, sans parler du problème de transparence démocratique que cela représente. Ce n'est pas un bon signal, surtout lorsque les gouvernants attisent la peur parmi la population. Cela ressemble davantage à un moment de

communication politique qu'à un exercice de transparence. Vous avez voulu installer le récit d'une situation hors de contrôle, d'un trou abyssal de plus de 300 millions d'euros, tout cela pour préparer l'opinion publique à l'austérité. Vous semez la panique dans les secteurs pour justifier les mesures d'économie auprès des uns et des autres, tout en expliquant à d'autres encore que, même si vous n'avez pas pu satisfaire leurs demandes, vous avez au moins fait en sorte de les préserver du pire. La dramatisation budgétaire permanente dans laquelle votre gouvernement s'installe sert à justifier son manque de vision. Soit vous détricotez des politiques, comme pour l'enseignement, soit vous vous vantez du *statu quo* sans rien construire. Dix mois après votre entrée en fonction, nous attendons toujours, au-delà des effets d'annonce, la moindre concrétisation d'une réforme ambitieuse.

Il s'agira donc surtout, aujourd'hui, de savoir si cette dramatisation est fondée. Selon nous, elle ne l'est pas, car non seulement les principaux éléments cités dans notre intervention étaient connus de votre équipe, de tout le Parlement et de la Cour des comptes, mais surtout parce que 281 des 336 millions d'euros de votre dépassement n'ont aucun impact sur votre solde brut et, partant, sur l'endettement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une partie de ces écarts n'est d'ailleurs ni structurelle ni récurrente. Cela n'a rien de neuf; M. Antoine le soulignait déjà lors de l'analyse du budget initial de 2024 et nous avons fait de même lors de l'analyse du budget initial de 2025. Rien ne justifie donc la cure d'austérité à laquelle vous êtes manifestement en train de préparer les esprits.

Vous avez promis un gouvernement rigoureux et méthodique d'ingénieurs et de techniciens. Toutefois, nous n'avons eu droit qu'à de l'amateurisme depuis le début de la législature. Il a fallu remanier le gouvernement après deux jours parce que, manifestement, vous n'aviez pas réussi à lire les règles de parité. La recherche scientifique a été et reste oubliée, vu l'absence de financement qui se prolonge. L'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) n'a toujours pas de conseil d'administration après neuf mois, les ministres se contredisent du jour au lendemain, que ce soit à propos de l'enseignement obligatoire d'autres domaines. Vous réalisez des coupes budgétaires avant même qu'une évaluation soit effectuée, etc. Aujourd'hui, nous n'avons pas seulement affaire à des amateurs; nous sommes devant des gens qui ne savent même pas compter.

Pour reprendre votre analogie, si notre paquebot file vers un iceberg, une boussole ne sert à rien. Il faut monter au mât pour regarder où l'on va et descendre dans les machines pour mettre ses mains dans le cambouis afin de détourner le navire de sa trajectoire. Aujourd'hui, vous ne faites rien de tout cela. Vous vous contentez d'annoncer, à travers ce que je qualifierai de fuite opportune dans la presse, que le trou budgétaire dans les comptes de 2024 aura un impact sur le budget de 2025. Nous assistons ensuite à un spectacle d'autocongratulation lorsque vous affirmez que toutes les erreurs du passé étaient très graves, alors que les vôtres

sont justifiées et explicables. J'aurais espéré mieux de la part d'un gouvernement d'ingénieurs.

Par ailleurs, je tiens à disposition de qui le souhaite le courrier que je vous ai transmis lors des discussions sur le budget initial, dans lequel nous soulignons tous les problèmes qui allaient se présenter, tant pour les services administratifs à comptabilité autonome (SACA) que pour le reste des fonds. Ce sont ces mêmes difficultés que vous nous présentez aujourd'hui.

Nous vous avons transmis un document à ce sujet, nos équipes en ont discuté, mais cela ne s'est traduit par aucune modification budgétaire. Malgré tout, vous osez encore prétendre que ces problèmes étaient imprévisibles et que c'est la faute du gouvernement précédent!

Nous avons notamment signalé plusieurs erreurs qui convergent complètement avec les points que vous avez évoqués. Par exemple, nous avons attiré votre attention sur la surestimation de la sous-utilisation des crédits des SACA, mais aussi sur des corrections liées au système européen de comptes nationaux et régionaux (SEC), également surévaluées dans votre budget initial 2025. À cet égard, nous avons même prédit le montant que vous venez d'annoncer: 50 millions d'euros. Nous avons également parlé de l'absence de contrôle des budgets des organismes administratifs publics (OAP), dont les dotations représentent 10 % du budget! Nous avons notamment signalé qu'il existait une différence entre les objectifs du solde des budgets des OAP et ceux indiqués dans les documents budgétaires, soit un montant de 111 millions d'euros, selon votre présentation. Nous avons signalé qu'il y avait des recettes doublement comptées et non actualisées dans les budgets de la Cellule Urgence et Redéploiement, qui est un SACA (SACA CUR), avec des crédits destinés à rembourser les moyens non utilisés, mais aussi des recettes de dividendes numériques. Tout cela est repris dans le tableau que vous avez présenté aujourd'hui. Nous vous avons encore avertie à propos du changement de méthode pour le calcul des charges organiques, mais aussi au sujet de l'absence de certains facteurs exogènes pour le calcul des dépenses liées au personnel enseignant. Là aussi, nous avons prédit un montant qui s'est avéré exact: 30 millions d'euros. Tous les problèmes vous ont été signalés, que ce soit dans notre analyse ou dans les remarques émises par la Cour des comptes.

Au-delà du solde 2025, la Cour des comptes a également relevé une surévaluation des sous-consommations de crédits prises en compte dans les projections pluriannuelles. Le trou budgétaire n'est donc pas une découverte soudaine. Tout le monde doit l'entendre. Il n'y a rien de neuf dans le déficit soi-disant imprévu que vous essayez de nous faire avaler. Il n'y a pas de surprise. Certaines observations étaient prévisibles au regard des remarques exprimées, mais aussi et surtout sur la base des informations dont vous disposiez lors de la confection du budget initial de 2025! Pourtant, votre gouvernement n'a opéré aucune correction.

Il convient aussi de faire certaines distinctions fondamentales parmi les éléments de ce budget: certains sont structurels, d'autres sont temporaires; certains relèvent de paramètres macroéconomiques, tandis que d'autres dépendent de paramètres démographiques; certains affectent le solde budgétaire de notre entité, soit notre endettement effectif, alors que d'autres influencent le solde SEC. Je m'excuse d'entrer dans des détails techniques, mais c'est inévitable lorsqu'il est question de budget.

Notre endettement et sa soutenabilité constituent la question centrale. Il s'agit de savoir si, demain, la dette et la trésorerie de la Fédération Wallonie-Bruxelles lui permettront de payer les professeurs, de financer la culture et d'assurer ses missions en général. Les dettes sont principalement alimentées par le déficit budgétaire, c'est-à-dire les recettes diminuées des dépenses. Or, le trou budgétaire de 336 millions d'euros que vous nous avez présenté ne compte que 55 millions d'euros issus des dépenses de la Fédération Wallonie-Bruxelles: 25 millions pour les dépenses liées à l'enseignement et 30 millions pour la sous-utilisation des dépenses du ministère. Nous avons souligné les deux.

Jusque-là, tout le monde peut suivre: ce sont les recettes moins les dépenses. Or, dans le trou budgétaire de 336 millions d'euros que vous nous présentez, seulement 55 millions d'euros concernent les dépenses de la Fédération Wallonie-Bruxelles: 25 millions pour les dépenses de l'enseignement, que nous avons pointées, et 30 millions pour les dépenses du ministère, que nous avons pointées.

Que représentent donc les 281 millions d'euros restants qui n'ont aucun impact? Ils proviennent des budgets du périmètre consolidé, qui comprend les OIP, les établissements d'enseignement supérieur, etc. Ils n'ont donc aucun impact sur l'endettement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le solde brut de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous ne pouvez pas agiter ce chiffre comme s'il représentait un danger pour notre dette. C'est factuellement faux.

Ensuite, vous avez entretenu une deuxième confusion dans votre présentation – volontairement ou non, vous le direz dans votre réplique. Elle porte sur les dépenses d'investissements ponctuels et les dépenses structurelles qui auront un impact sur la trajectoire. Vous mentionnez une hausse de 120 millions d'euros des investissements dans les établissements de l'enseignement supérieur subventionné. Or, ces investissements sont ponctuels et non récurrents. Cette année-ci, les établissements d'enseignement supérieur ont décidé d'investir plus que d'habitude, mais c'est de l'argent qu'ils ont déjà et qui, je le répète, ne représente pas des dépenses récurrentes. Ces investissements sont partiellement financés sur fonds propres par les établissements et ne créent donc aucune dynamique d'endettement pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les établissements ont, de leur propre initiative, dépensé plus que prévu, engagé plus d'argent que prévu. C'est une bonne nouvelle, car cela traduit une volonté d'amélioration de l'offre, des infrastructures et des objectifs climatiques de nos

institutions. Donc, une fois encore, ne faites pas passer ces dépenses pour des dérapages budgétaires qui justifieraient des mesures de rigueur. Pourquoi une telle dramatisation? Parce que vous cherchez à justifier l'injustifiable qui sera annoncé vendredi. Aujourd'hui, votre dramatisation tombe à l'eau, parce que les explications que vous donnez relèvent en réalité de vos propres choix.

Votre dramatisation tombe aussi à l'eau en raison de l'incohérence de vos choix budgétaires. À côté de la fin des nominations des enseignants, une des mesures que vous avez annoncées tambour battant est la création de contrats à durée indéterminée pour enseignant (CDIE). Cette mesure engendrera, à terme, 500 millions d'euros de dépenses supplémentaires. Parmi d'autres mesures prises par votre gouvernement, je citerai la réforme de l'enseignement qualifiant et de la septième année professionnelle (7P), avec la suppression des options. Il faudra dupliquer les options entre l'enseignement de promotion sociale (EPS), l'enseignement pour adultes et la septième professionnelle pour ceux qui n'ont pas encore de certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). Cela représente le double de classes, de professeurs, d'infrastructures et de matériel. Ce sont donc de nouvelles dépenses qui n'ont aucun sens, puisqu'elles ne visent ni à améliorer notre enseignement ni à améliorer les conditions de travail des enseignants.

Vous vous entêtez à essayer de respecter des objectifs arbitraires pour la trajectoire budgétaire et le solde SEC. C'est finalement moins une nécessité qu'une contrainte des choix politiques que vous avez posés. À nos yeux, la situation est claire: vous avez fait le choix de vous engager dans l'austérité pour l'austérité. Madame la Ministre-Présidente, vous allez commencer, à partir de ce 23 avril 202,5 à rendre réels les plus beaux fantasmes de votre partenaire de majorité depuis des années: supprimer progressivement les budgets de la culture, réduire les services publics à leur plus simple expression, assécher le secteur non marchand, définancer l'école, détricoter les conditions de travail des enseignants.

Pire, vous le dites vous-même, plus aucun secteur ne sera épargné. Dans une interview de deux pages dans le journal *«Le Soir»*, vous avez affirmé que vos mesures n'auraient aucun impact sur le secteur de la culture. Aujourd'hui, ce secteur a bien compris ce qui allait se passer. Tous les secteurs concernés – l'enseignement, la jeunesse et les autres – attendaient des réponses à leurs besoins. Ils savaient bien que la période serait difficile, mais ils espéraient un léger souffle pour faire face à leurs besoins. Or, à présent, ils craignent des coupes budgétaires supplémentaires, qui réduiront encore leur action et qui seront décidées sans concertation. Vous allez annoncer tout cela vendredi, après votre conclave budgétaire, et les répercussions seront visibles dans tous les secteurs. En outre, les secteurs n'auront plus la possibilité de planifier sur le long terme, puisque cela fait deux fois d'affilée qu'ils sont confrontés à des décisions prises sans concertation.

Nous comprenons la nécessité de veiller à la soutenabilité du budget. C'est d'ailleurs ce que nous avons toujours fait quand nous étions au gouvernement, avec

le MR comme partenaire. D'ailleurs, l'ancien ministre-président a assumé, avec tous les partenaires de son gouvernement, l'ensemble des décisions budgétaires.

Nous comprenons qu'il n'est pas possible de refinancer tous les secteurs. La Fédération Wallonie-Bruxelles est corsetée sur le plan budgétaire. Nous comprenons qu'il est nécessaire de rechercher à maîtriser des dépenses. Toutefois, nous ne comprenons pas votre double discours. Nous ne comprenons pas les incohérences de votre argumentation. D'une main, vous engagez une réforme du statut des enseignants, qui les privera de certains droits et coûtera des centaines de millions d'euros. De l'autre main, vous appelez à l'austérité au nom du fait que vous n'avez plus d'argent, à cause d'une dépense que vous avez vous-même créée. D'une main, vous remettez en question la réforme du tronc commun qui commence à produire des effets sur le redoublement et qui, dès lors, entraînera enfin une réduction des dépenses. D'une autre main, vous appelez tout le monde à comprendre les coupes budgétaires à venir.

Nous vous aurions soutenue pour des projets comme le renforcement des actions pour réduire le redoublement, l'accompagnement de la réinsertion des professeurs malades notamment de longue durée, la généralisation des deux heures de cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC), la recherche d'une contribution des plateformes numériques pour financer une partie des dépenses culturelles. Ces projets auraient apporté des recettes supplémentaires à la Fédération Wallonie-Bruxelles et diminué les dépenses. Aucune de ces pistes n'est proposée au gouvernement. Pire que cela, vous ne voulez pas les considérer. Vous ne semblez même plus vouloir chercher certains équilibres.

Nous ne ferons pas payer aux secteurs, de façon structurelle, un problème de solde SEC qui est créé par les organismes du périmètre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui ne consommeront que leurs crédits et les réserves qu'ils ont déjà. Vous auriez été audible si vous aviez mis en évidence une dégradation de votre solde brut et une explosion de votre dette. Or, rien ne justifie l'austérité aveugle dans laquelle vous êtes en train de vous engager. L'austérité, c'est un mauvais calcul. Couper dans l'enseignement, c'est favoriser plus de redoublements et plus de décrochages chez les élèves et plus d'absentéisme chez les professeurs. Rien que le coût du retard scolaire était estimé, en 2022, à 367 millions d'euros, c'est-à-dire à 10 000 euros par élève. Attaquez-vous à ce problème-là! Où en est le plan de lutte contre le décrochage scolaire que nous attendons de la ministre Valérie Glattigny depuis le début de notre législature? Il n'est nulle part!

Couper dans la culture, c'est affaiblir un secteur économique qui représente 4 % du produit intérieur brut (PIB) en Belgique, qui emploie des milliers de personnes – plus de 200 000, dont 101 000 en Fédération Wallonie-Bruxelles – et qui contribue au rayonnement international.

Concernant les éléments macroéconomiques, vous nous avez dit que la croissance est moins élevée que prévu. Si vous continuez à couper dans ces secteurs, la

croissance sera évidemment moins élevée que prévu! Vous créez les conditions pour nous dire ensuite que vous n'avez pas d'autre choix que diminuer le budget.

Couper dans le secteur de l'aide à la jeunesse, c'est réduire les chances d'insertion et d'émancipation des jeunes et aggraver les inégalités sociales. Tout cela se paiera! Vous nous direz que ce n'est pas à vous de payer, mais aux communes et aux CPAS, à l'instar de ce que fait aujourd'hui l'État fédéral.

En définitive, l'addition peut devenir salée: nous paierons plus pour moins de qualité. Nous serons dans un cercle vicieux dont nous ne pourrons plus sortir et vous en serez responsable. La rigueur budgétaire n'est pas une politique, c'est un outil. Certes, la soutenabilité budgétaire est une exigence, mais elle ne peut devenir une fin en soi: elle doit s'inscrire dans une trajectoire progressive et coordonnée. En s'enfermant dans un contexte d'austérité, l'Allemagne a vu sa croissance ralentir. Vous nous présenterez dans quelques mois des tableaux en déclarant que vous n'avez pas d'autre choix. Ce qu'il faut, ce sont des choix équilibrés et vous êtes très loin du compte!

Je vous propose de prendre votre longue vue, de grimper au mât de votre paquebot et de regarder l'iceberg qui se trouve devant vous. Vous devez vous donner les moyens de déplacer le paquebot et pas juste faire en sorte de le ralentir avant la collision. Il faut descendre dans la salle des machines, changer la direction et convaincre votre partenaire, le MR, d'investir dans les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour assurer la croissance et la soutenabilité du budget. Ainsi, dans un an, nous pourrons regarder positivement les comptes de 2025 et le budget de 2026, avec un investissement pour les secteurs qui en ont tant besoin!

M. le président. – La parole est à Mme Nikolic.

Mme Diana Nikolic (MR). – La réalité a la froideur des chiffres. Les projections sur la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont ni bonnes ni nouvelles. Je ne reviendrai pas sur les causes qui nous ont été détaillées tout à l'heure.

Au MR, avant les élections, nous avons fait campagne sur le fait que nous sommes conscients de la situation, aux différents niveaux de pouvoir, et que nous sommes prêts à prendre nos responsabilités et à porter les réformes indispensables. Et nous avons reçu un signal et un mandat de l'électeur. Nous avons décidé de concrétiser ce mandat au sein d'une majorité avec Les Engagés. Nous l'avons notamment concrétisé à travers une trajectoire pluriannuelle qui fixe un objectif très précis à atteindre d'ici la fin de la législature: une stabilisation du déficit, à hauteur de 1,2 milliard d'euros, avec une compression de la dette au maximum de 130% de nos recettes.

Tout à l'heure, Madame la Ministre-Présidente, vous nous avez parlé de comptes, de méthodes de travail et de chiffres. Ce qui m'a surtout frappée, c'est que vous

avez tenu votre discours avec énormément de pudeur et de réserve. Vous avez évité de pointer l'une ou l'autre responsabilité. Ce n'est en effet pas le but! Et je ne vais pas entrer dans la guerre de qui était aux responsabilités à quel moment. La réalité, c'est que, depuis au moins dix ans, tout le monde sait qu'on va droit dans le mur. À l'époque, certains choix ont été faits ou, justement, n'ont pas été faits. Ce que vous nous avez expliqué tout à l'heure, c'est que, maintenant, on y est: on est dans le mur!

Il serait tentant, tant pour vous que pour moi, de nous étonner entendre de la bouche de certains ce qu'il faudrait faire, aujourd'hui, alors qu'eux-mêmes ne l'ont pas fait lorsqu'ils étaient aux responsabilités. Mais vous ne l'avez pas fait et je ne le ferai pas non plus!

Vous êtes venue faire une présentation, au nom de votre gouvernement avec votre casquette de ministre-présidente ainsi qu'avec votre casquette de ministre du Budget, en toute transparence, avec beaucoup d'humilité et avec le sens des responsabilités. Cela change et cela en surprend certains.

Que les choses soient claires: les avis de tempête ne sont pas nouveaux et ils risquent encore de se succéder! Nous devons ajuster le cap de notre paquebot face aux difficultés, mais nous ne changerons pas de destination. C'est le message que vous nous avez envoyé tout à l'heure. Beaucoup d'efforts importants ont été réalisés lors de la confection du budget initial 2025 et nous devons continuer à mener un pilotage budgétaire rigoureux pour arriver à la soutenabilité financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous pouvez compter sur le MR! Nous n'avons pas peur de prendre des mesures qui peuvent être impopulaires, mais qui n'en sont pas moins indispensables!

Nous ne sommes pas non plus, Madame la Ministre-Présidente, des agitateurs de la peur. Nous sommes du côté des solutions. D'ailleurs, vous l'avez dit tout à l'heure: ce qui est en jeu, ce ne sont pas de simples données comptables, mais c'est la capacité de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'assurer le financement d'une série de politiques. Je dirais même qu'il s'agit d'assurer la survie même de ce qui fait l'essence de notre Fédération.

Assainir les comptes de notre entité, assurer une gestion financière responsable et tendre vers une dette responsable ne sont ni des objectifs ni des solutions, et encore moins des fantasmes que les membres du MR nourriront tous les matins en se levant. Ce sont des moyens qui permettent de protéger toutes les missions de service public rendues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont des moyens de préserver et de pérenniser les politiques dans les matières personnalisables, au cœur du quotidien des citoyens de la Fédération: l'accueil à la petite enfance, les crèches, les écoles primaires et secondaires, l'enseignement supérieur, la culture, l'aide à la jeunesse, etc. Je ne vous ai pas dressé une liste exhaustive, mais toutes les politiques que mène notre entité sont importantes. C'est pour ces raisons que

nous tenons aujourd'hui ce discours de vérité et de transparence. Mais surtout, au-delà des mots, nous n'avons plus le choix: il faut enlever nos œillères.

Madame la Ministre-Présidente, je n'ai pas de question à vous poser, car cet exercice se poursuivra à l'issue du conclave budgétaire, lorsque les choix auront été faits. Nous faisons confiance au gouvernement pour les mesures qu'il définira à l'occasion du conclave budgétaire. Surtout – je l'ai dit et je le répète –, le MR assumera ses responsabilités, pour le bien des générations futures.

La situation budgétaire et financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas une fable ou un conte que l'on raconte aux enfants pour leur faire peur, mais il s'agit de la réalité. Il est grandement temps d'enlever les œillères et d'avancer. Dans tous les cas, le MR sera présent dans cet état d'esprit pour pérenniser et sauver la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce paquebot que nous ne voulons pas voir sombrer.

M. le président. – La parole est à Mme Pavet.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Nous ne sommes pas les seuls à avoir appris ce week-end dans la presse qu'il allait y avoir un trou budgétaire supplémentaire de 350 millions d'euros en Fédération Wallonie-Bruxelles. J'avais préparé mes questions, Madame la Ministre-Présidente. J'allais vous demander: dans quoi va-t-on encore couper? Dans les crèches? Dans les écoles? Dans l'aide à la jeunesse? Dans la culture? Tous ces secteurs sont déjà à l'os. Il n'y a plus rien à prendre. Et j'entends que cela fait rire certains! C'est pourtant la réalité.

Vous avez répondu à ma question ce matin: «Dans tout». Tout le monde va morfler! Vous ne le dites pas comme cela, vous dites: «Tout le monde devra faire des efforts supplémentaires, personne ne sera immunisé». Ce sont vos mots, Madame la Ministre-Présidente, et j'ai vu tous les députés MR et Les Engagés applaudir cette grande nouvelle avec fierté.

Je suis vraiment choquée et je crois que je ne serai pas la seule. En effet, au cas où vous n'auriez pas regardé par la fenêtre, depuis des mois, des profs se mobilisent, des élèves sont dans la rue, des acteurs des secteurs culturel, associatif et de l'aide à la jeunesse vous disent qu'ils sont déjà à l'os. Et vous, vous leur répondez que vous allez faire pire, mais qu'ils ne doivent pas s'inquiéter: tout le monde va morfler!

C'est scandaleux. Nous avons quasiment assisté tout à l'heure à une *standing ovation*. C'est extrêmement choquant et cela prouve que vous ne vous rendez pas compte de la réalité derrière les chiffres. Sortez de notre Parlement: chaque hiver, des enfants étudient dans des classes où il fait parfois 15 degrés. Que va-t-il falloir faire? Descendre encore la température? Dans ma région, quatre enfants sur cinq n'ont pas de place en crèche. Qu'allez-vous faire? Combien de mères supplémentaires vont-elles devoir arrêter de travailler? Combien d'enfants supplémentaires allez-vous mettre dans les bras des puéricultrices qui sont déjà en train de

craquer? Le coût des études supérieures explose. Que proposez-vous? Que des étudiants paient jusqu'à 2 000 euros de minerval. Combien de jobs ces étudiants vont-ils devoir cumuler pour payer leurs études au lieu d'étudier?

Vous tentez de nous convaincre qu'il est nécessaire de faire encore des économies dans les budgets de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 336 millions d'euros exactement – alors que toutes les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont sous-financées. Dès lors, à ce stade, je vous propose à tous d'arrêter de parler d'économies. En fait, vous faites exactement l'inverse. Pour illustrer cette absurdité, prenons une école. Si on laisse une école en ruine, la facture est bien plus élevée: à l'avenir, vous devrez tous payer une facture énergétique et des travaux plus coûteux, mais aussi une facture humaine importante, car l'éducation, c'est comme une maison: si on l'abandonne, cela coûte très cher.

Nos bâtiments scolaires, Madame la Ministre-Présidente, sont définancés depuis plus de 40 ans: les infiltrations d'eau, les plafonds qui s'écroulent, les classes où il gèle l'hiver ne sont pas des cas isolés et vous le savez – enfin, vous le saviez avant les élections, en tout cas.

Une enquête à grande échelle, menée durant la précédente législature, a permis d'objectiver la situation et les chiffres sont fous! Or, Madame la Ministre-Présidente, vous risquez encore de les aggraver. La moitié des bâtiments scolaires nécessitent des travaux pour être aux normes; 500 d'entre eux auraient dû tout simplement être détruits et plus d'un tiers des écoles ont des toitures défectueuses ou à remplacer. Les besoins des établissements sont évalués à neuf milliards d'euros. Or votre objectif est de dégager deux milliards d'ici 2030 et seul un milliard est véritablement certain. Comment faire pire?

Madame la Ministre-Présidente, on ne fait pas des économies en laissant les écoles tomber en ruine; c'est un très mauvais calcul! Cela ne fait que reporter le problème et l'aggraver, ce qui serait désastreux pour la qualité de l'enseignement. Comment apprendre dans des locaux délabrés? Ce serait également désastreux pour les conditions de travail des enseignants.

Soulignons que 350 millions d'euros représentent l'emploi de 6 000 enseignants! Il manque déjà des professeurs; on connaît tous des élèves qui n'ont pas cours durant des mois ou dont les classes sont bondées. Qu'allez-vous faire? Diminuer encore le nombre de professeurs? Notre pays est le champion des inégalités scolaires. Or les études les plus sérieuses démontrent que la meilleure solution à ce problème est de réduire le nombre d'élèves par classe, surtout en maternelle et dans les premières années de l'enseignement primaire, car c'est là que tout se joue. Cette diminution de la taille des classes profite à tous les élèves, surtout à ceux des classes populaires. Or vous allez faire tout l'inverse! Désinvestir à un tel niveau, ce n'est pas faire des économies, c'est aggraver le problème dans un futur proche. Cela coûtera finalement plus cher à la société et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, car les échecs scolaires et les redoublements seront plus nombreux.

Chaque euro en moins pour l'éducation, la petite enfance, l'aide à la jeunesse ou la culture aura un coût humain, mais aussi un coût financier qui ne cessera de s'aggraver. Cette facture, c'est la société tout entière qui la paiera!

M. le président. – La parole est à Mme Revelo Paredes.

Mme Marisol Revelo Paredes (PTB). – «Nous ne sommes pas des consignes à bébés.» C'est le slogan brandi par des puéricultrices, des directions de crèche et des techniciens de surface qui ont manifesté devant le siège de votre gouvernement, mercredi dernier. On ne parle pas de production à la chaîne, mais d'accompagnement et de développement de liens humains. Les enfants ne sont en effet pas des numéros et les puéricultrices ne sont pas des robots. Aujourd'hui, avec les conditions de travail actuelles, c'est devenu impossible.

Je viens d'entendre votre présentation budgétaire, Madame la Ministre-Présidente. Vous comptez encore aggraver la situation! Or il n'y a pas assez de personnel ni de reconnaissance. Les salaires sont trop bas, les normes d'encadrement sont insuffisantes. Le secteur et les travailleurs sont déjà à bout. C'est la même chose en ce qui concerne les places en crèches. Les chiffres sont clairs: quatre parents sur dix ne trouvent pas de place. De 2019 à 2024, plus de 1 700 places ont été perdues en Wallonie. À Bruxelles, la pénurie explose. Les parents cherchent désespérément des places comme on cherche un ticket gagnant.

Il faut d'importants investissements, toutes affaires cessantes. Si vous ne le faites pas, on paiera plus cher et, de plus, ce seront les femmes qui paieront. En effet, s'il n'y a pas de crèche, qui arrête de travailler? Qui sacrifie-t-on? Toujours les mères. Si vous ne faites pas les investissements nécessaires, vous aggraverez les inégalités de genre. Comment n'y aurait-il pas de refinancement immédiat des infrastructures de ce secteur? Par exemple, il faudrait 100 millions d'euros supplémentaires pour avoir une norme d'encadrement juste, c'est-à-dire 1,5 ETP pour 7 enfants, et pour soutenir un plan ambitieux de création de places en crèches publiques.

Il nous manque en effet 10 000 places en Wallonie et à Bruxelles. Des milliers de familles galèrent pour en trouver une. Malgré vos promesses, vous n'avez pas encore présenté de plan concret pour en créer. Une revalorisation des métiers s'impose également. Les puéricultrices méritent un meilleur salaire, tout comme une reconnaissance de leur expérience. Elles doivent avoir accès à des formations. Elles méritent toujours le respect. Il faut aussi des places à prix accessible pour toutes les familles, et ne pas favoriser des groupes privés qui s'enrichissent sur le manque de places.

Madame la Ministre-Présidente, on ne devrait pas parler d'argent quand on parle du bien-être des enfants, même dans le cadre de la confection d'un budget. Si nous n'investissons pas dans les crèches maintenant, cela nous coûtera plus cher par la suite avec davantage de burn-out, moins de femmes qui travaillent, peu de

bénéfices pour les enfants. Un encadrement de qualité est indispensable durant les premières années de vie d'un enfant, qui sont les années les plus importantes de son développement. Vous aviez fait la promesse de revaloriser le personnel de la petite enfance et de créer des places en crèches. Nous sommes loin du compte. Tenez parole, Madame la Ministre-Présidente!

M. le président. – La parole est à M. Daube.

M. Octave Daube (PTB). – Madame la Ministre-Présidente, vous nous avez dit qu'aucun secteur ne serait épargné. J'imagine que l'enseignement supérieur en fait partie, malgré vos promesses de refinancement qui commencent à dater et à s'évaporer.

L'enseignement supérieur ne va pas bien et, depuis des années, le sous-financement est un vrai problème. Dans les années 2000, il y avait 11 530 euros par étudiant. En 2021, il n'y a plus que 7 811 euros par an et par étudiant. Prenez conscience de la diminution! Cela fait aussi des années que les recteurs vous alertent sur le manque de financement de leurs institutions. Le Conseil des recteurs des universités francophones (CReF) en 2019, lorsqu'il était présidé par M. Vincent Blondel, qui est maintenant député de votre parti, disait qu'il y avait un définancement criant et demandait 150 millions sous la précédente législature, qui ne sont pas arrivés, et 650 millions d'ici 2030 – 650 millions d'euros pour que notre enseignement fonctionne juste correctement.

Ce sous-financement a des conséquences concrètes. L'encadrement a chuté dans toutes les institutions. Par exemple à l'Université libre de Bruxelles (ULB), la Centrale générale des services publics (CGSP) a estimé qu'il avait diminué en quelques années de 20 à 25 %. Ce sont des chiffres, mais que signifient-ils dans la réalité? Cela veut dire, quand on arrive le premier jour à l'université, que l'auditoire est complètement bondé, qu'on est perdu parmi des milliers d'étudiants et face à un professeur au loin. Cela veut dire des travaux dirigés complètement saturés; qu'on n'a pas toujours l'occasion d'aller poser une question au professeur à la fin du cours. Cela veut dire des laboratoires qui utilisent du matériel complètement dépassé, vétuste ou qui ne marche plus. Cela veut dire des cours qui sont de moins en moins qualitatifs. Cela veut dire des examens qu'on passe de plus en plus en remplissant des questionnaires à choix multiple (QCM), car les professeurs n'ont simplement pas le temps de tout corriger. Voilà la réalité d'un enseignement supérieur sous-financé. Vous nous annoncez aujourd'hui qu'on devra encore faire des coupes. C'est impossible. Il faut un refinancement public et pas des mesures d'austérité.

En plus, faire des coupes dans l'enseignement supérieur, c'est le monde à l'envers. Avez-vous déjà consulté la liste des métiers en pénurie? Comptable, infirmier, pharmacien, électromécanicien, mécanicien, enseignant, etc. On a besoin de toutes ces capacités. On a besoin de jeunes qui se forment. C'est une chance que de plus en plus de jeunes veuillent se former. Notre enseignement supérieur

devrait répondre à ces attentes, car on en a besoin. Tous les jeunes qui se forment feront tourner la société de demain. On a besoin que nos jeunes aient ces formations. L'enseignement supérieur est un investissement dans la société, pas un coût. C'est complètement absurde de diffuser partout des discours, que ce soit ceux du MR ou des Engagés, sur le taux d'emploi ou les métiers en pénurie. Prenez la liste des métiers en pénurie en main et regardez-la! Nombreux sont les métiers de cette liste qui nécessitent une formation de qualité dans l'enseignement supérieur.

Enfin, s'attaquer aux financements des universités, c'est s'attaquer directement aux étudiants. Cela veut dire pas de moyens pour la lutte contre la précarité étudiante. Or cela fait des années que les étudiants vous alertent sur leurs difficultés, mais il n'y aura pas un rond pour les aider. Il n'y aura pas d'argent pour les bourses, pour des repas bon marché, pour aider les services sociaux des établissements.

Un sous-financement de l'enseignement supérieur implique également qu'il n'y aura pas d'argent pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur les campus. Ainsi, vous nous annoncez un plan qui doit arriver au mois d'avril, mais s'il n'y a pas d'argent pour ce plan, comment allons-nous avoir des cellules qui peuvent accueillir de manière correcte les victimes sur les campus? S'il n'y a pas d'argent, comment allons-nous mettre ce plan en œuvre? Il s'agit pourtant d'une revendication de toutes les mobilisations féministes sur les campus depuis des années et des années. Mais s'il n'y a pas un euro pour les réaliser, nous ne prendrons toujours pas en main la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pas d'argent dans l'enseignement supérieur, cela veut dire aussi pas d'argent pour les personnes et les étudiants à besoins spécifiques ou en situation de handicap. Or pendant des semaines, nous avons fait des auditions au cours desquelles tous les intervenants, sans exception, nous ont affirmé qu'ils étaient en manque de budget pour aider les étudiants en difficulté. En effet, pour vraiment permettre l'inclusion de ces étudiants, nous avons besoin d'argent. Tous les opérateurs l'ont dit. Mais si nous sous-finançons l'enseignement, nous n'aiderons pas ces étudiants-là non plus. Et c'est pareil pour les étudiants qui ont des difficultés psychologiques; nous avons besoin de psychologues bon marché sur les campus. Cela fait aussi des années que nous le disons. Or, s'il n'y a pas d'argent, nous laissons tomber ces étudiants-là aussi.

Madame la Ministre, pour le PTB, il est hors de question que les étudiants paient la facture. Mais quand on voit ce que votre gouvernement s'apprête à faire, nous ne pouvons que constater que c'est la direction que vous êtes en train de prendre. Il n'y aura pas de refinancement public, mais, en revanche, on va faire payer les étudiants. Vous avez d'ailleurs déjà commencé en faisant payer ceux qui ne viennent pas de l'Union européenne; soit 4 175 euros, en plus des 835 euros de minerval. Au début, cela ne devait être qu'eux, mais nous allons finalement faire payer

2 000 euros à tous les étudiants, et puis, peut-être, rembourser les étudiants résidents, sans savoir encore combien, et selon toute une série de critères. En fait, à travers vos plans, nous constatons que vous voulez faire payer plus à tous les étudiants, et puis peut-être que vous en rembourserez certains. Mais quand on voit vos promesses qui s'effondrent les unes après les autres, on se demande si vous allez vraiment rembourser quelqu'un.

Nous nous inquiétons dès lors très sérieusement du fait qu'aujourd'hui, les plans de votre gouvernement ne consistent pas à faire un refinancement public, mais à aller chercher de plus en plus clairement l'argent dans la poche des étudiants; d'abord les étudiants étrangers, et bientôt les étudiants belges aussi.

Dès lors, les partis ici qui souhaitent mener une politique d'austérité dans l'enseignement supérieur, soit le MR et Les Engagés, ont menti pendant les élections lorsqu'ils ont dit qu'il fallait refinancer l'enseignement supérieur. Même dans la Déclaration de politique communautaire (DPC), vous nous l'avez dit. Ils savaient pourtant qu'il n'y avait pas assez d'argent. Et aujourd'hui, vous nous dites que vous allez continuer le sous-financement, voire l'aggraver, en allant chercher l'argent dans la poche des étudiants aussi. Pour le PTB, c'est inacceptable. Notre société a besoin de l'enseignement supérieur.

M. le président. – La parole est à Mme Vandorpe.

Mme Mathilde Vandorpe (Les Engagés). – Chers collègues, Mesdames les Ministres, nous nous retrouvons aujourd'hui pour un exercice à la fois peu commun sur la forme et exigeant sur le fond. Si ce moment mérite notre pleine attention, c'est aussi parce qu'il incarne quelque chose de novateur. En effet, Madame la Ministre-Présidente, votre présentation démontre votre volonté de transparence et de dialogue avec les membres de cette assemblée, mais aussi avec l'ensemble des francophones. Vous avez choisi d'assumer cet ajustement budgétaire avec clarté, sans vous dérober, ni travestir les défis qui se posent. C'est une posture que nous estimons.

Dans un contexte aussi difficile, il est essentiel de tenir un cap lisible, loin des logiques électorales, mais surtout de ne jamais oublier que, derrière chaque ligne budgétaire, se cache la réalité à laquelle les francophones sont confrontés. C'est pourquoi nous voulons aujourd'hui porter une parole à la fois lucide et constructive. Les missions et les compétences défendues en Fédération Wallonie-Bruxelles méritent un discours clair, responsable et respectueux des acteurs de terrain. Le respect, ce n'est pas dire aux citoyens ce qu'ils veulent entendre, mais ce qu'ils ont besoin de savoir.

Au cours de la précédente législature, notre collègue, le député André Antoine, exprimait, régulièrement et avec une certaine gravité, ses inquiétudes quant à l'avenir financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il disait que, dans sa configuration actuelle, les jours de l'institution étaient désormais comptés. Il avait

averti le précédent ministre du Budget, M. Daerden, dès le début de son mandat, au sujet des déficits successifs qui se profilaient, mais ce dernier lui disait ne rien craindre jusqu'en 2024. Nous sommes désormais en 2025. Le précédent gouvernement n'a pas agi, ou plutôt réagi en conséquence.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on touche à des matières qui ont une incidence directe sur les citoyens. Nous parlons de compétences fondamentales pour le développement de l'être humain: l'éducation, le sport, la culture. Et bien souvent, les demandes sont légitimes, *a fortiori* en périodes Covid-19 et après-Covid-19. La difficulté reste le financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La loi spéciale de financement qui régit l'ensemble des paramètres des recettes issues du niveau fédéral présente comme caractéristique un sous-financement structurel des Communautés: par l'impossibilité de leviers fiscaux pour générer ses propres recettes, par son financement qui tient à l'évolution de la «clé élèves» – négative jusqu'au moins 2037, avec une perte conséquente de moyens pour notre Fédération – et par la nature même des dépenses. Nous parlons ici surtout des dépenses liées aux personnels dans les secteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, des maisons de justice, du sport ou encore de la culture. Ce sont des dépenses incompressibles et indispensables à la tenue des missions essentielles aux francophones de ce pays. La conséquence de ce système de financement de notre institution est claire: sa situation se dégrade d'année en année.

Que faire? Avec Les Engagés, je suis profondément convaincue que mener la politique de l'autruche pendant cinq années supplémentaires n'est pas une solution. Il est inconcevable pour nous de ne pas donner un avenir et des perspectives aux francophones de ce pays.

Madame la Ministre-Présidente, vous aviez conscience de cette problématique. En début de législature, vous aviez présenté devant ce Parlement une trajectoire suivant laquelle la grande majorité des économies étaient à réaliser par la Région wallonne, et ce, afin d'éviter à la Fédération Wallonie-Bruxelles de devoir procéder à des choix inhumains. Nous saluons aujourd'hui la création de ce comité d'experts et la concertation à venir avec les secteurs, directement mobilisés par le biais d'un courrier que vous leur enverrez. Le changement, cela s'accompagne et vous en êtes consciente. Tout cela démontre également que la méthode, la stratégie et les décisions politiques – parfois trop volontaristes – influencent les trajectoires budgétaires. Cela se traduit par des revues des dépenses non abouties, par la surévaluation des crédits sous-utilisés, par les subventions facultatives hors des prescrits décrets... Nous prenons la mesure de ce *momentum*, car nous avons conscience de la gravité de la situation budgétaire.

L'élaboration d'un budget est un exercice particulièrement complexe dans une séquence de crises successives et au regard des défis sociétaux.

Les missions et compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont essentielles pour l'émancipation, la cohésion sociale et le bien-être de chacune et chacun, et ce, à tout âge de la vie. L'ambition du groupe Les Engagés est de conserver un espace francophone qui remplisse ces missions au bénéfice de nos citoyens. Notre société a besoin d'un nouvel élan, et les francophones ont clairement manifesté leur volonté de changement et leur souhait de moderniser les entités francophones. Nous voulons être à la hauteur de leur confiance, non pas faire plus avec moins, mais oser faire autrement.

Madame la Ministre-Présidente, nous vous renouvelons, ainsi qu'à votre gouvernement, notre confiance. En tant que parlementaires, nous savons combien la «critique est aisée, mais l'art difficile». Les «y'a qu'à», «faut qu'on», «il suffit de» ne doivent pas être des ritournelles perpétuelles. Chers collègues, nous devons faire cause commune afin de maintenir la qualité des services proposés aux francophones.

Les nouvelles financières ne sont pas bonnes. Nous pouvons nous renvoyer la balle entre majorité et opposition, rejeter la faute sur le gouvernement précédent ou l'actuel, mais quelle sera la plus-value pour les citoyens et nos enfants? Nous sommes convaincus de l'importance des compétences de notre Fédération, convaincus qu'il convient d'arrêter le dérapage complet de notre entité. Ce n'est pas agréable; personne ne prend plaisir à cette situation. Elle est néanmoins nécessaire si nous voulons laisser à nos enfants autre chose qu'un État criblé de dettes. Les Engagés souhaitent laisser aux générations futures un héritage positif et ambitieux.

M. le président. – La parole est à Mme Linard.

Mme Bénédicte Linard (Ecolo). – Titre: «*État des lieux financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles*». Présentation: maximum 20 minutes. Sous-titre: «*On a mal calculé, il y a un trou supplémentaire de 336 millions*». Vous avez deux heures. Voilà en substance l'exercice qu'on nous a demandé de réaliser aujourd'hui.

Chères et chers collègues qui êtes encore là cet après-midi, je ne peux m'empêcher de vous rapporter ce que mon parti Ecolo a vécu hier soir. Nous avons donné la parole à des citoyennes et des citoyens qui vivent sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous avons rencontré Nicolas, un policier de 38 ans, qui nous disait combien son travail de protection de la population et de sanction, indispensable face aux délinquants et aux criminels, n'avait que peu de sens si on ne s'attaquait pas en même temps au décrochage scolaire des jeunes et au décrochage social, qui entraînent une partie de leurs victimes vers la petite et la grande délinquance. Ensuite nous avons écouté Vincent, éleveur dans la région de Tournai, qui expliquait combien les choix individuels d'une alimentation locale sont utiles pour soutenir nos agricultrices et nos agriculteurs, mais insuffisants si nos collectivités comme les crèches, les cantines et les maisons de repos ne proposent pas de produits de chez nous, et tout aussi insuffisants si nous continuons à foncer tête

baissée dans des traités internationaux qui ne profitent pas à nos producteurs et nos productrices.

Ensuite, nous avons écouté Angèle et Ernestine, deux femmes africaines, sans papier, qui travaillent respectivement depuis dix et quinze ans dans notre pays. Elles travaillent chaque jour comme aide-soignante ou aide-ménagère pour trois euros de l'heure! Comme on ne leur reconnaît pas le droit de travailler, elles sont obligées de vivre dans une réalité parallèle, de non-droit, où des patrons les paient trois euros, soit deux euros de moins que d'autres femmes, parce qu'elles sont africaines. Elles ont pourtant des droits, elles travaillent dans nos hôpitaux, dans nos maisons de repos et nos bureaux avant que nous y mettions les pieds pour notre journée de travail.

Nous avons également rencontré Lisa dans notre Parlement. L'opposition avait organisé un colloque sur l'enseignement qualifiant. Lisa est une jeune qui nous a parlé de son décrochage scolaire. Elle nous a confié: «Nous ne sommes pas que des jeunes en décrochage scolaire; nous avons des hobbies, des envies et des passions. Aujourd'hui, j'ai dû abandonner mes rêves». Lisa a dû abandonner ses rêves parce que, face à ses angoisses et au harcèlement subi, elle a décroché de l'école et, aujourd'hui, avec les mesures prises par votre gouvernement – soi-disant pour faire des économies alors que derrière se cache une vision très élitiste de la société –, elle ne «peut» plus y retourner!

Et puis, selon Ipsos, 48 % des jeunes de 18 à 34 ans sont touchés par l'éco-anxiété. Peur, angoisse, stress liés, entre autres, à une connaissance limitée et si peu abordée des questions climatiques. Peur, angoisse, stress, troubles mentaux: 16,3 % des jeunes de 10 à 19 ans en Belgique présentent des troubles mentaux, puis se suicident. C'est la troisième cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans dans notre pays.

Ces chiffres datent d'avant l'ère Trump. Si de nouvelles études étaient réalisées aujourd'hui, on constaterait que toutes les angoisses ont augmenté. Tout cela découle du populisme, de la polarisation de la société, de la désinformation, des pratiques totalitaires, voire fascisantes, d'un climat de plus en plus angoissant mis en avant par certains tels que la droite, l'extrême droite et les conservateurs, de l'omniprésence des écrans et des réseaux sociaux. Nous avons des jeunes en souffrance en Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, quel que soit leur âge.

Madame la Ministre-Présidente, c'est tout cela qui devrait guider vos travaux budgétaires! Parce que, pour répondre aux problèmes de notre jeunesse, aux défis de notre capacité à vivre ensemble, aux enjeux relatifs à la dignité, à la santé, à une terre habitable et à la démocratie, nous avons besoin d'éducation dès le plus jeune âge, de culture, de dialogue, de bien-être, d'informations justes et indépendantes. Nous avons besoin de protéger nos enfants, de les aider à grandir, de les rassurer, de leur donner envie de rêver et de se projeter, de leur donner les moyens

d'être les jeunes d'aujourd'hui, des jeunes épanouis, et d'être les adultes de demain. Telle est votre mission aujourd'hui, Madame la Ministre-Présidente.

C'est vrai que les moyens sont limités. Il y a une dette, il y a un déficit. Mon propos n'est certainement pas qu'il faut faire n'importe quoi et qu'on doit prendre cette situation à la légère, loin de là. Mais vous avez aussi le devoir de sortir d'une logique purement comptable, le devoir d'identifier ce qui relève de l'investissement, comme par exemple ce qui touche à la prévention, et aussi de tenir compte des spécificités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de ses compétences liées essentiellement aux enfants et aux adultes qui les aident à grandir et de ses compétences liées à ce qui nous permet de faire société ensemble. Par exemple, investir dans les places en crèches et dans la lutte contre la pénurie de puéricultrices, outre le bénéfice humain indéniable pour les enfants, c'est induire un effet retour prouvé scientifiquement. Cela donne plus de chances de réussite dans le parcours scolaire, alors que le redoublement coûte 400 millions d'euros par an en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est aussi tenir cette promesse avancée à l'époque par le cdH de renforcer l'encadrement par le biais de la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance (MILAC) pour arriver en 2026 à 1,5 temps plein pour 7 enfants.

Le fait de renforcer l'encadrement entraînera une diminution du nombre d'absences pour maladie, puisqu'il y aura plus de personnes pour s'occuper des enfants. Cela engendrera des gains financiers pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'État fédéral.

Investir dans des repas durables, sains et locaux dans les crèches et les écoles, des repas gratuits pour les élèves dans les établissements accueillant les familles les plus modestes, c'est faire de la prévention en matière de santé, par la qualité nutritive des repas, par les circuits courts qui demandent moins de trajets et génèrent moins de pollution et par la diminution d'intrants chimiques. C'est aussi soutenir nos agriculteurs et tout un secteur économique. C'est un gain pour la Région, sur le plan de l'économie et de l'emploi, et pour l'État fédéral, sur le plan de la santé.

Investir dans les centres PMS, dans les équipes pluridisciplinaires des écoles, dans des associations qui gravitent autour du monde scolaire, dans des activités conjointes entre le monde culturel et les écoles et dans le sport pour tous, c'est soutenir le développement des jeunes et de leur bien-être et c'est lutter contre la dégradation de leur santé physique et mentale. Cela représente donc un gain financier pour l'État fédéral.

Soutenir les professionnels de l'enseignement obligatoire et supérieur et de la recherche, c'est leur permettre de former et d'accompagner les jeunes vers le métier qu'ils souhaitent, d'être outillés face aux défis de notre siècle et d'être les créateurs d'un monde plus serein sur une Terre habitable. Ces jeunes seront amenés à

innover, anticiper, préserver et prévenir, si on leur donne les moyens et l'encadrement pour bien apprendre.

Si nous ne relevons pas le défi climatique, cela nous coûtera cinq fois plus cher. Nous avons besoin de jeunes formés et outillés, des créateurs et des créatrices, des entrepreneurs et d'autres profils pour gagner financièrement à tous les étages.

Lutter contre le décrochage scolaire, c'est empêcher des jeunes de faire des choix négatifs, d'être dans la débrouille ou de tomber dans la délinquance, autant de situations qui ont aussi un coût pour notre société.

Madame la Ministre-Présidente, vous déclarez que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas de capacité fiscale et que vous ne pouvez donc travailler que sur les dépenses. Au vu de tout ce que j'ai énuméré – sans être exhaustive – et au vu des économies que les actions de la Fédération Wallonie-Bruxelles génèrent pour les budgets des autres entités, vous pourriez revendiquer une plus grande solidarité de la part des niveaux de pouvoir. Vous pourriez demander que la Fédération soit exonérée des demandes d'économies. Vous pourriez affirmer au pouvoir fédéral que d'autres recettes sont possibles.

Je prends l'exemple de la clé «élèves». Je reconnais qu'il est difficile de revoir le mécanisme. Toutefois, aujourd'hui, cette clé, qui apporte un large financement à la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne comptabilise des recettes que pour les élèves âgés de 6 et 17 ans, alors que, sauf erreur, l'obligation scolaire s'étend de 5 à 18 ans.

Certes, la baisse de la natalité entraînerait une diminution des recettes si on ne compte que les élèves âgés de 6 à 17 ans. Dès lors, pourquoi ne pas réclamer des moyens qui seraient plus en phase avec la réalité, en considérant que les élèves fréquentent l'école entre 5 et 18 ans? Cela induirait un cercle vertueux. En investissant dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'État fédéral réduira ses dépenses pour le futur.

Vous avez également parlé des recettes liées à la 5G, un dossier dans lequel les Communautés française, flamande et germanophone se tiennent face au pouvoir fédéral.

J'ai entendu que vous les aviez évoquées et que vous n'aviez pas encore abouti sur cette question, mais que c'est une question de temps, d'autant plus que vos partis sont aussi présents au niveau fédéral.

Madame la Ministre-Présidente, je voudrais revenir sur certains de vos propos que je trouve un peu forts et qui sont relatifs à la trajectoire commune entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie. Le discours que vous tenez consiste à dire que nous devons absolument toucher à nos secteurs et faire des économies en Fédération Wallonie-Bruxelles parce que la situation est catastrophique.

Je voudrais vous rappeler que votre gouvernement MR-Les Engagés en Wallonie, dont une partie siège aussi au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – vous avez vous-même rappelé le travail que vous menez ensemble sur les questions budgétaires –, s’est lancé dans des réformes fiscales qui engendrent des centaines de millions de dépenses supplémentaires! Rien qu’en 2025, 250 millions de plus, selon les calculs du gouvernement wallon – ce n’est pas Ecolo qui a fait les calculs – ont été prévus en dépenses pour soutenir la réforme des droits d’enregistrement. Tandis qu’à partir de 2028, 400 millions par an de dépenses supplémentaires sont prévus pour soutenir votre réforme des droits de succession.

Ne venez pas nous dire que nous devons faire ici des économies sur l’enseignement qualifiant, les crèches ou autres alors que vous plombez les finances du côté wallon avec des choix politiques! Vous creusez les dépenses et puis, vous nous dites qu’il faut absolument économiser ailleurs! Par ailleurs, vous avez fait le choix de supprimer le statut dans la fonction publique alors que nous savons que cela va coûter des centaines de millions d’euros supplémentaires à cause de l’impact des pensions sur notre budget. Sans compter que je n’ai pas encore comptabilisé votre contrat à durée indéterminée pour enseignant (CDIE). Il est à l’étude en Fédération Wallonie-Bruxelles et est destiné à remplacer le statut des enseignants et des enseignantes, mais il coûtera aussi, plus que probablement, des centaines de millions d’euros!

Madame la Ministre-Présidente, je peux entendre ce que vous dites et vous rejoindre sur le fait que nous devons avoir une gestion saine des finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, je ne peux pas accepter que, d’un côté, on évoque la nécessité de faire des économies dans des secteurs essentiels qui touchent à nos enfants, à nos jeunes et aux adultes qui les font grandir alors que, de l’autre, vous faites des choix politiques qui plombent les dépenses et la trajectoire de la Fédération et de la Wallonie.

Vous n’avez pas le droit, en corollaire de vos décisions budgétaires, qui sont parfois aveugles ou idéologiques, de mettre à mal les services élémentaires qui aident nos enfants à vivre mieux et à grandir.

M. le président. – La parole est à M. Maingain.

M. Fabian Maingain (Indépendant). – Madame la Ministre-Présidente: M. Bouché a voulu des ingénieurs, mais pas des poètes. «Un budget responsable et prudent» titrait de votre communiqué de presse au moment de la réalisation du budget. «Je ne serai pas une agitatrice de peur, mais une chercheuse de solutions», sont vos mots depuis votre entrée en fonction. Il est vrai que je vous attendais avec une rigueur scientifique et des chiffres en béton.

Cela étant, je ne crains pas votre côté poète, car il va falloir de la créativité pour trouver des solutions, mais je crains davantage la capacité qu’ont les poètes à créer des récits qui arrangent leur vision du monde. J’aurais préféré que vous

soyez une bâtisseuse de solutions, avec des budgets solides et des chiffres fermes. «On coupe d'abord et l'on discutera par après» étaient mes mots à l'occasion du budget, mais je ne m'attendais pas à ce que cette formule devienne: «On coupe d'abord et l'on comptera par après».

Je ne pensais pas que nous aurions aujourd'hui cette information d'un dérapage supplémentaire de 350 millions d'euros à trouver. Vous nous vantez des solutions parfois étonnantes, comme le fait que, dans des gouvernements parallèles, cela fonctionnait mieux. Or il manque 30 millions d'euros et certains accords ne sont pas respectés par les autres gouvernements.

L'ampleur de la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles requiert des solutions urgentes; c'est une réalité. Or vos chiffres restent vaseux, car nous ne sommes qu'au stade de prévisions et non de chiffres définitifs. Je ne suis pas de ceux qui considèrent que la responsabilité du passé peut justifier les errements d'aujourd'hui, mais il est évident qu'il est question d'un certain sérieux budgétaire. En effet, l'enjeu est de connaître les solutions que vous allez apporter.

Quand j'entends Mme Nikolic dire que le MR est prêt à prendre ses responsabilités, je crains tout de même d'avoir à traduire cela par: au MR, nous allons profiter de la situation budgétaire pour couper dans les politiques qui nous dérangent, comme l'indexation des salaires, la culture, la télévision publique et les académiques qui nous contredisent. Le récit est effrayant, il permettrait de couper dans des normes d'encadrement ou dans les salaires. Toutefois, ce n'est pas cela que nous prônons comme solutions.

Vous avez dit qu'aucun secteur ne sera épargné. Cela concernera-t-il la culture, dont nous connaissons les velléités présidentielles libérales qui la considère comme inutile? S'agit-il de remettre à leur place un certain nombre d'acteurs culturels dont la parole dérange? Ceci concernera-t-il les 400 mineurs en danger pour lesquels le procureur du Roi de Bruxelles s'inquiète? Ceci concernera-t-il ce fameux saut d'index, solution souvent défendue par le MR quand il était au pouvoir? Ceci concernera-t-il les professeurs qui se mobilisent contre vos réformes?

La peur s'installe effectivement dans tous les secteurs d'activité et pour toutes les politiques publiques qui dépendent de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, nous devons attendre le conclave budgétaire pour savoir finalement qui paiera, où se fera la casse et quelles solutions vous sortirez de votre chapeau. Je n'ose imaginer que vous allez aborder la négociation lors du conclave sans ligne rouge, sans être déterminée à défendre bec et ongles certains dossiers. Si vous voulez ne pas agiter la peur, mais, au contraire rassurer, vous pouvez alors aujourd'hui nous communiquer ces lignes rouges. Les salaires des professeurs et leur indexation resteront-ils inchangés, comme promis? La gratuité scolaire est-elle menacée? Le refinancement de l'enseignement supérieur est-il toujours un objectif politique de votre gouvernement?

Les ingénieurs, avant de faire les calculs de stabilité, ont un plan, une vision, une volonté. C'est votre vision que je veux connaître aujourd'hui, celle qui guidera la construction de l'ajustement budgétaire, celle qui, je l'espère, sera fondée sur la justice sociale, le soutien à la création et l'accès à la culture, celle qui apportera des solutions aux parents en attente d'une place en crèche, celle qui permettra d'aider les mineurs vulnérables, celle qui soutiendra les jeunes dans leurs parcours de formation et la construction de leur avenir, celle qui permettra aux professeurs et aux opérateurs du monde de l'enseignement de travailler dans de bonnes conditions. Voilà mes marqueurs et je serai très heureux de connaître les vôtres.

M. le président. – La parole est à Mme Degryse, ministre-présidente.

Mme Élisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-françophones. – Évidemment, ma présentation abordait des enjeux très techniques, comme je l'ai reconnu. Toutefois, je ne vais pas traiter les questions précises qui m'ont été adressées: je le ferai volontiers en commission. La volonté du gouvernement était assumée: il s'agissait bien de dresser un état des lieux.

Madame Linard, je partage largement vos préoccupations et je vous rejoins sur un point essentiel: les compétences spécifiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles justifient la solidarité des autres entités du pays. C'est précisément, comme je l'ai rappelé, ce que la Région wallonne fait à notre égard. Votre souhait est donc satisfait. Toutefois, la solidarité ne nous exempte pas de notre propre responsabilité. Elle permet de limiter notre objectif à une stabilisation du déficit, non de le laisser filer sans limites.

Soyez assuré, Monsieur Maingain, que je préférerais annoncer de nouveaux investissements et de nouvelles politiques. Je reconnais sans peine qu'elles correspondraient à de réels besoins. Malheureusement, la situation dont nous avons hérité ne nous le permet pas.

Monsieur Casier, nous sommes totalement d'accord sur le fait que le nouveau dérapage ne se situe pas au niveau du solde de l'administration centrale. Ce qui m'embête, c'est que vous semblez considérer que c'est la seule chose qui compte. Vous faites là une erreur, erreur qui explique pourquoi l'attention accordée au périmètre a été insuffisante jusqu'à présent. Considérer la dette indirecte est aussi important que prendre en compte la dette directe, car c'est notre solde SEC que l'Europe évaluera finalement. Vous dites avoir mis vos lunettes, je vous invite alors à prendre rendez-vous avec votre ophtalmologue. Même si vous ne regardez que le solde de l'administration centrale, la réalité est celle que je vous ai déjà rappelée tout à l'heure: la Fédération Wallonie-Bruxelles dépense 15 milliards d'euros pour 13,5 milliards d'euros de recettes. Vous voulez nous faire croire que tout va bien. Je note donc que la prise de conscience n'est pas partagée.

M. le président. – La parole est à M. Casier.

M. Martin Casier (PS). – Madame la Ministre-Présidente, peut-être que c'est un rendez-vous chez l'ORL qu'il faudrait que vous preniez. Vous avez manifestement décidé de n'écouter que ce que vous vouliez, de n'entendre que ce que vous vouliez entendre et d'alimenter au passage cette petite machine tellement facile du «PS irresponsable». Il suffit d'ajouter une pièce de cinquante centimes dans le *juke-box* et la ritournelle reprendra bien.

Durant mes vingt minutes d'intervention, j'ai expliqué la différence entre dépenses structurelles et ponctuelles, entre solde SEC et endettement, entre feindre une surprise de 330 millions d'euros de trou alors que vous la connaissiez. Je n'ai jamais prétendu que ce n'était pas grave. Toute ma conclusion portait sur les efforts à réaliser. À ce sujet, je vous ai même donné des pistes, je les ai listées, et cela, sans beaucoup d'efforts puisque j'ai répété celles que j'avais exposées lors du budget initial. J'ai repris les mêmes pistes parce que vous n'avez rien fait! Rien! Aucune de ces pistes n'a été creusée. Pire que cela, vous annoncez de nouvelles dépenses multiples, variables, cachées derrière des effets d'annonce: «Suppression de la nomination» et tout le monde pense que cela va diminuer les coûts. Or cela les augmente. «Suppression de filières dans l'enseignement qualifiant», tout le monde se dit que cela va baisser les coûts; pas de chance, il faut dédoubler toutes les septièmes années professionnelles, ce qui augmentera les coûts. Et je peux continuer.

Aujourd'hui, Madame la Ministre-Présidente, la difficulté est chez vous.

Madame Nikolic, vous affirmiez qu'il ne s'agissait pas de pointer le passé. Or vous-même, Mme Vandorpe, la ministre-présidente en citant son prédécesseur, l'avez fait allègrement. Ce n'est pas grave, car nous pouvons assumer les décisions prises collectivement par un gouvernement dans lequel vous siégiez également. Cette petite ritournelle ne va pas fonctionner éternellement. Vous n'allez pas pouvoir éternellement faire croire que c'est de la faute des précédents.

Aujourd'hui, que se passe-t-il en Flandre? Ils ont mesuré l'impact de toutes les mesures fédérales sur le budget de la Communauté flamande, et les ont intégrées dans leur trajectoire pluriannuelle, parce qu'eux sont manifestement des ingénieurs. Qu'avez-vous fait, vous, de votre côté? Rien. Où est la trajectoire pluriannuelle qui intègre tous les surcoûts de dépenses que les mesures du niveau fédéral font peser sur la Fédération Wallonie-Bruxelles? Nulle part. Le petit tableau que vous avez brandi tout à l'heure est toujours et uniquement une trajectoire à dépenses constantes.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, dans un an vous allez revenir en ces lieux et pousser des cris d'orfraie en déplorant le trou de 500 millions que vous n'auriez pas prévu! Flûte, alors... Il va vous falloir encore couper dans les budgets de la culture, de la jeunesse, dans ceux de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur. Désolé de le dire en donnant presque l'impression que c'était une blague, mais la situation va être dramatique pour les opérateurs.

Vous avez essayé de nous vendre un cadre médiatique pour justifier ce qui va se passer vendredi. Au sein de cette assemblée, nous sommes quatre à vous avoir dit que d'autres choix étaient possibles et qu'ils s'inscrivaient aussi dans une rigueur de gestion budgétaire. Vous avez décidé d'opérer des choix qui vont toucher directement les opérateurs et les gens. C'est votre choix. D'autres choix sont possibles; on vous a tous pourtant donné des solutions différentes. Si vous ne voulez pas des miennes, prenez donc celles de Mme Linard, mais faites-le.

Arrêtez de vous enfermer dans une logique qui ne fera qu'empirer la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous le savez! Vous savez très bien que c'est là-dedans que vous êtes en train de vous enfermer.

Je dis une dernière chose aujourd'hui. On aura un débat sur les résultats du conclave à la fin de cette semaine, ou la semaine prochaine ou dans deux semaines. Je vous le dis déjà, car vous nous annoncez l'horreur: nous vous expliquerons ce que, nous, nous aurions fait pour éviter les coupes budgétaires, sur comment nous aurions géré le budget sereinement et sur la manière dont nous nous serions ménagé une marge de manœuvre.

Madame Van Dorpe, vous avez raison finalement. Le problème réside dans le corsetage de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela tombe magnifiquement bien, mais alors, magnifiquement bien, car vous avez voulu avoir la même majorité partout. Très bien, dans ce cas, que cela serve à quelque chose! Je ne dirais pas que vous réussirez à négocier la «clé élèves» avec la Communauté flamande, mais en revanche vous auriez peut-être pu éviter que vous tombent sur le dos dans les années qui viennent 30 % des coûts des malades de longue durée pour les enseignants temporaires dès que la réforme sera passée au niveau de pouvoir fédéral. C'est un choix que vous, les mêmes partis aux niveaux fédéral et de notre Fédération, faites aujourd'hui!

Et dans deux ans, vous déplorerez les 400 millions d'euros de dépenses en plus et vous vous questionnerez sur la manière de payer une telle somme. Quid du deuxième pilier de pension pour tout un ensemble d'acteurs, qui a été décidé au gouvernement fédéral par la droite? Toutes ces économies ne sont que des économies de façade. Il y a toujours quelqu'un qui les paie, et ce quelqu'un, c'est vous, ici, en Fédération Wallonie-Bruxelles! Et vous essayez de nous faire croire que vous n'y êtes pour rien.

Nous aurons la discussion budgétaire, sereinement et en détail, mais il ne faudra pas que vous vous cachiez derrière les choix que vous avez vous-mêmes voulu faire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. le président. – La parole est à Mme Nikolic.

Mme Diana Nikolic (MR). – Monsieur Casier, j'ai évité, tout comme la ministre-présidente, de pointer les responsables du doigt. Mais, à un moment donné, nous ne pouvons pas faire un état des lieux sans regarder le passé. Il y a toutefois une

différence entre, d'une part, regarder le passé et dresser des constats et, d'autre part, pointer les responsables du doigt. Les membres du PS se sont manifestement tout de même sentis fort attaqués.

Nous aurions pu critiquer le précédent ministre du Budget, mais c'est justement ce que la ministre-présidente a évité de faire. Elle a posé une série de constats. Elle a présenté la méthode de travail choisie et elle vous a expliqué la situation, telle qu'elle se présente à nous. Elle n'a fait que dresser des constats.

Vous êtes en train de parler de choix, mais vous faites de la politique fiction. Vous ne savez pas quels seront les choix effectués. Le seul choix qui soit clair pour le moment, c'est celui de la trajectoire budgétaire *in fine*. Comme la ministre-présidente l'a expliqué, nous allons devoir ajuster le cap, mais nous ne changeons pas de destination.

Je vais me répéter: nous ne faisons pas tout cela pour le plaisir. Cela n'amuse personne, certainement pas le MR, de devoir faire ce boulot maintenant. En revanche, nous sommes prêts à le faire et à prendre nos responsabilités, et ce, pour le bien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des missions et des services rendus à la population. Nous aurons l'occasion de discuter des choix effectués plus tard.

Je réécouterai et relirai attentivement les nombreuses propositions que vous avez faites, mais je n'ai pas entendu le début d'une économie. C'est précisément ainsi que notre entité en est arrivée là, avec les «il n'y a qu'à» et «il faut qu'on». Mais il n'y a pas de «il n'y a qu'à» et «il faut qu'on». Nous n'avons plus le choix! Il n'y a qu'à sauver la Fédération Wallonie-Bruxelles et il faut qu'on le fasse. Il n'y a pas d'autre choix!

M. le président. – La parole est à Mme Pavet.

Mme Amandine Pavet (PTB). – J'ai beaucoup à dire sur le mépris de la ministre-présidente. Nous avons soulevé plusieurs questions, partagées par les secteurs concernés, au sujet des coupes budgétaires de 350 millions d'euros dans des secteurs très importants pour les familles. Et la ministre n'a pas donné de réponse. Par son mépris, elle envoie tous ces secteurs inquiets se faire voir! C'est scandaleux!

Pourtant, les questions n'étaient pas compliquées. Nous avons insisté à plusieurs reprises sur certains points: Madame la Ministre-Présidente, vous ne pouvez pas faire des économies sur le dos des écoles, des crèches ou du secteur de la jeunesse.

Quand vous parlez de responsabilités, cette faillite relève de votre responsabilité. Le MR faisait partie du dernier gouvernement et, juste pour rappel, Les Engagés, qui ont changé de nom, ont, ces 30 dernières années, participé au gouvernement durant 20 ans. En plus, le MR et Les Engagés, vous siégez aussi à d'autres niveaux de pouvoir où, apparemment, il n'a qu'à claquer des doigts pour aller chercher des milliards d'euros pour l'armement. Par contre, quand nous vous

demandons de refinancer la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'enseignement, là, vous nous dites qu'il n'y plus d'argent et que ce n'est plus possible.

C'est donc purement et simplement un choix de société que vous faites là: le choix de miser sur l'armement plutôt que sur l'avenir des jeunes. J'en ai assez d'entendre qu'il n'y a pas d'autre choix possible que de retirer de l'argent dans l'enseignement, les bâtiments scolaires, l'enfance, la jeunesse, la culture, alors que vous trouvez des milliards pour les armes.

Aux membres du groupe Les Engagés qui s'étonnent et pointent du doigt le sous-financement structurel de ce niveau de pouvoir, je dirai: c'est vous qui avez voté ce sous-financement avec la loi de financement. Et le comble, c'est que, en coupant encore dans ces compétences, vous savez qu'on va perdre de l'argent. Et c'est à cette question-là que vous n'avez pas répondu, Madame la Ministre-Présidente.

Alors, je vais venir avec de grands chiffres, comme vous. Selon l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), dont la Belgique fait partie, chaque euro investi dans l'enseignement supérieur rapporte trois euros. Même dans l'enseignement secondaire, il s'agit d'un véritable investissement puisque chaque euro en rapporte 1,2. Économiser dans les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est donc de la mauvaise gestion, et vous emmenez tous ces secteurs – les profs, les parents, les jeunes, les associations – droit dans le mur avec une telle logique.

Et le pire, c'est que vous allez demander à ces travailleurs – aux profs, aux puéricultrices, aux services d'aide à la jeunesse, aux associations culturelles qui se mobilisent déjà en vous disant qu'ils sont «à l'os»– de faire le «sale boulot». Et c'est ce que vous faites quand vous dites: «On va couper partout, vous allez tous en prendre pour votre grade, mais on va dialoguer».

Pourquoi? Vous l'avez dit: «Les acteurs de terrain savent le mieux où faire des économies». Vous vous foutez d'eux à un niveau jamais entendu dans ce Parlement. Vous leur dites: «Nous allons saccager l'enseignement, mais c'est vous qui allez faire le sale boulot: vous allez décider où exactement.». Vos propos sont inaudibles.

Dans vos grands programmes, vous venez avec de grandes idées comme l'égalité, la justice, la liberté et l'humanité. Ce sont de beaux mots, mais vous faites tout l'inverse! Nous vivons dans un des pays les plus riches au monde. Un enfant sur cinq en Belgique vit dans la pauvreté. En coupant dans les moyens pour les crèches, le secteur associatif, l'école et le secteur non marchand, vous aggravez la réalité. C'est votre choix politique! Vous osez parler d'un héritage positif et ambitieux, mais vous êtes juste en train de vous moquer de tous les travailleurs qui se mobilisent depuis plusieurs mois. Je suis convaincue que les parents, les élèves, les professeurs et les puéricultrices n'accepteront pas votre mépris!

M. le président. – La parole est à Mme Linard.

Mme Bénédicte Linard (Ecolo). – Madame Nikolic, je comprends que vous n'ayez pas relevé les responsabilités antérieures puisqu'à la Région wallonne, à l'exception d'une période de trois ans et demi, c'est le MR et Les Engagés qui ont occupé le poste de ministre du Budget depuis 2009. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le MR a occupé la ministre-présidence, entre autres, durant les cinq dernières années. Vous n'avez donc pas eu envie de pointer les responsabilités du passé. Je vous promets que je n'ai jamais obligé le ministre-président à renoncer à des économies majeures qu'il avait proposées.

Madame la Ministre-Présidente, en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est important de changer de lunettes et de ne pas considérer que chaque ligne budgétaire est une dépense. Les publics avec lesquels nous travaillons sont, pour la plupart, des enfants et des jeunes. Le futur de notre société est un investissement. Il est important de chausser ces lunettes-là lorsque vous travaillez sur les différents postes budgétaires. Certains secteurs rapportent de l'argent, mais l'investissement consiste aussi à mettre en avant les effets retour d'absences de dépenses pour la suite. Lorsqu'on investit dans la jeunesse, on investit dans un futur meilleur, en premier pour ces jeunes, mais aussi pour l'ensemble de notre société.

Le troisième point concerne la méthode. Quand la demande de cette présentation d'aujourd'hui a été soumise à la conférence des présidents, je m'étais posé la question de savoir pourquoi une commission plénière était nécessaire pour présenter l'état des lieux financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous avons insisté pour qu'il y ait des réponses des parlementaires; nous avons fait l'exercice des réponses en deux heures.

Au vu de ce qui s'est passé cette après-midi, je ne peux m'empêcher de penser que l'idée du gouvernement est de mettre en scène un épisode de dramatisation au sujet du budget. Il n'y a presque pas eu de réponses, il n'y a pas eu de volonté de dialogue avec les députés sur la question. Le gouvernement a décidé, avant l'ajustement qui sera sans doute infect dans ses résultats, de monter en épingle une situation déjà connue. Sur la forme, je trouve l'exercice particulier au vu de l'absence de réponse et d'échanges de cette après-midi.

M. le président. – La parole est à M. Maingain.

M. Fabian Maingain (Indépendant). – Madame la Ministre-Présidente, le poète Sophocle disait que le bruit est aussi une peur. Votre silence, le fait de ne pas nous répondre et de ne pas nous rassurer, ne fait pas de vous quelqu'un qui n'agit pas des peurs. Beaucoup d'acteurs vivront dans la peur jusqu'à vendredi – à condition que vous arriviez à boucler votre ajustement budgétaire d'ici là – et c'est avec beaucoup d'inquiétude que nous attendons vos annonces et de votre ajustement.

M. le président. – Nous sommes arrivés au terme de nos travaux.

La commission plénière est levée.

– *La commission plénière est levée à 18h00.*

Prochaine réunion sur convocation ultérieure.

VERSION PROVISOIRE